

Hausse des retraites cet été : montant, date...

Ce qui vous attends

le 08/06/2022 à 15h11 par Laurence Le Dre



La revalorisation exceptionnelle de 4% sur les retraites de juillet a été confirmée par la Première ministre Élisabeth Borne. En pratique, quelles sont les pensions augmentées? Quand seront-elles versées?

"Je vous confirme que pour toutes les retraites il y aura bien en juillet une revalorisation de 4%, donc au global cela fera un peu plus de 5% cette année", a déclaré Élisabeth Borne au micro de France Bleu mardi 7 juin, alors qu'une auditrice de la radio l'interrogeait sur la promesse d'une hausse des retraites et des pensions de réversion faite par le candidat Emmanuel Macron.

"On voit bien que l'inflation est forte et qu'il faut répondre sans attendre la date habituelle de revalorisation des retraites, c'est-à-dire le 1er janvier 2023", a expliqué la cheffe du gouvernement. Rappelons que les pensions de base des retraités du privé ont été augmentées de 1,1% seulement en janvier 2022.

Depuis l'inflation a fait un bond jusqu'à 5,2 % mesuré fin mai sur douze mois par **Insee**.

4% d'augmentation ça fait combien?

"Très concrètement" une hausse de 5% pour "une personne qui a une pension de 1200€, c'est 60€ de plus par mois", a détaillé la Première ministre. Est-ce le montant qui s'ajoutera à votre pension? Pas sûr du tout. En effet, ces 4% supplémentaires s'appliqueront sur les retraites de base dont la moyenne n'est pas de 1200€ mais de 704€ selon la Cnav et la MSA (pensions directes en 2021). Un retraité percevant une pension de base de 700€, touchera donc 28€ de plus par mois.